

Commission 2 (40 membres) Développement des territoires et Mobilité

















































































1er collège : représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées 2ème collège : représentants des organisations syndicales de salariés

3ème collège : représentants des organismes participant à la vie collective 4ème collège : personnalités qualifiées

16 Département





Olivier LOUIS. Assistant